

de son endroit ou feignait de l'avoir oublié. Chacun place le bel air où il l'entend. Il me souvient d'un qui faisait ainsi la bête. — « Pôrle veire comme ta môre t'a n'apprennu ! » fit la vieille Morrandiaude qui l'embrassait.

\*  
\* \*

C'est bien autre chose avec le service obligatoire pour tous. Ce sera bien autre chose avec l'instruction obligatoire pour tous. Déjà le paysan a honte de parler patois ; plus honte encore si ses enfants le parlent. — Idée d'ailleurs fort singulière, les ministres donnent des récompenses pour les meilleures études sur les patois, et les préfets font des circulaires pour défendre aux instituteurs de laisser les petits gones parler patois entre eux. — Admirable unité de l'administration.

Hâtons-nous donc de recueillir les débris des patois comme font les archéologues des vieux pots cassés. C'est l'heure.

\*  
\* \*

C'est grand'pitié que les érudits des siècles passés n'aient point pris souci des patois. Sans doute alors il n'était pas question de philologie. Mais des théories nous n'en aurions cure, si nous avions seulement les matériaux. Quelle ressource, si l'on possédait des lexiques des anciens patois comme celui de Du Cange pour le latin du moyen âge !

Les *Paraboles de l'Enfant prodigue*, publiées en divers patois sous le premier empire, sont mince chose, et il ne faut pas toujours se fier à leur exactitude. Pour le patois lyonnais, nous avons un court vocabulaire inédit de Cochard<sup>1</sup>, inspiré sans doute par la traduction des paraboles, et renfermant, avec des mots de provenances bien diverses, quelques renseignements précieux, surtout en ce qu'ils démontrent l'évolution incessante des dialectes, principalement de ceux qui n'ont pas de littérature écrite. Je ne parle pas des documents anciens ou modernes, auxquels a puisé

<sup>1</sup> Ce manuscrit est la propriété de M. Véricel, qui me l'a obligeamment confié.